



## COMMUNIQUE DE PRESSE

19 février 2014

### Mesures d'économies dans le domaine de l'enseignement.

Le bureau de la FEDE a été informé ce jour des mesures d'économies relatives au secteur de l'enseignement. Il constate que ces mesures concernent et affectent particulièrement la formation professionnelle et l'enseignement post obligatoire. Certaines d'entre elles, si elles sont retenues, pourraient avoir un impact direct sur la rémunération des enseignants concernés. D'autres pourraient affecter la qualité de l'enseignement, le fonctionnement de l'école et limiter grandement l'accès à des formations complémentaires pour de nombreux jeunes. L'impact de ces mesures devra être évalué dans les prochaines semaines par les associations concernées.

A ce stade la FEDE peut déjà communiquer qu'elle s'opposera avec force à l'introduction de mesures péjorant la rémunération des enseignants et remettant en cause leurs acquis. En effet, il ne serait pas acceptable qu'une catégorie de personnel doive passer encore une fois à la caisse.

Les enseignants du secteur primaire, de leur côté, s'inquiètent des modifications apportées au RLS concernant le nombre d'élèves déterminant le nombre de classes dans un établissement. Cette mesure amènera forcément une augmentation des effectifs moyens par classe, du fait de la non ouverture d'un certain nombre de classes. Pour rappel cette moyenne

est déjà supérieure à la moyenne suisse.

Les associations membres de la FEDE concernées vont se réunir pour étudier dans le détail le programme de mesures proposé. Le souci qui anime le personnel reste la qualité de l'école et de la formation professionnelle fribourgeoise.

Une fois les conséquences analysées, la FEDE transmettra par sa réponse à la consultation, sa position au Conseil d'Etat. Nous attendons de celui-ci une ouverture au dialogue pour maintenir la qualité de la prise en charge des élèves et étudiants. Ceci constitue un des principaux atouts de notre canton qu'il s'agit de ne pas mettre en danger.

Enfin, la FEDE regrette le manque d'anticipation des conséquences de la démographie galopante par nos autorités cantonales. En effet, le nombre de postes prévus dans le domaine de l'enseignement soit 81 EPT ne permet pas de faire face aux besoins réels actuels estimés à 111 postes. Il n'est pas exclu que ces chiffres doivent être revus à la hausse, la population croissant plus rapidement que les prévisions des démographes. Face à ce défi, la FEDE relève qu'il n'incombe pas aux seuls membres du corps enseignant de porter les conséquences de ce développement et demande au CE de prendre d'autres mesures visant à stabiliser nos finances et pérenniser la qualité du service public.

Pour infos complémentaires :

**Bernard Fragnière, 079 707 18 39**  
Président de la FEDE

**Gaétan Emonet, 079 607 95 52**  
membre du bureau de la FEDE, président de la Fédération des associations des enseignants fribourgeois

**Jacqueline Haefliger, 079 341 00 24**  
membre du bureau de la FEDE, présidente du LDF, Lehrerinnen und Lehrer Deutschfreiburg